

Une école n'est pas un Drive !

A l'attention des parents,

Aux abords des écoles et sur les parkings, nous prions le(s) parent(s) ou le(s) accompagnateur(s) qui vient(nent) remettre ou récupérer le(s) enfant(s), en voiture :


- **D'adapter leur vitesse** et d'augmenter leur prudence et vigilance dans les zones des écoles. En particulier lors des horaires d'entrées/sorties de classe.
- **De respecter les distances** permettant un champ de vision adéquat, pour l'ensemble des utilisateurs de la route.
- **Stationner de façon à partir en marche avant**, afin d'avoir une bonne visibilité. (Un enfant n'est pas toujours visible lorsqu'il est derrière un véhicule).
- **D'utiliser les parkings attenants** qui sont à votre disposition. Ne pas stationner ou s'arrêter :
 - > sur la chaussée, sur l'arrêt réservé au bus ;
 - > sur le passage piéton ou sur les trottoirs.



- **L'utilisation des places réservées aux personnes à mobilités réduites (handicapées) est réglementée** (il faut être en possession de la carte mobilité inclusion CMI).
- **Les voies d'accès à l'école, devant les portails, ne sont pas des places de stationnements**, mais des voies d'accès aux secours, qui doivent toujours rester dégagées.
- Respecter les accès aux habitations voisines.



IMPORTANT : Les contrevenants au code de la route s'exposent à des sanctions prévues par celui-ci.



Important : Veillez à respecter les agents municipaux chargés de faire traverser les piétons. Ils assurent la sécurité de nos enfants.

Une école n'est pas un Drive !

Plusieurs parkings sont accessibles à environ 1 minute de l'école

Privilégiez la sécurité, évitez les abords directs de l'école.



Parkings du Moulin



Institut Sainte Chrétienne



Parking du Carré Louvain

1/2 h gratuite

Possibilité de passer par le parking souterrain

